

Département de la Guyane

Commune de Papaïchton

Objet : Protection des forages F3 et F4

**Avis de l'Hydrogéologue agréé
en matière d'hygiène publique**

**Reconnaissance sur le terrain effectuée
le 23 juillet 2019**

1. Contexte de la demande

La commune de Papaïchton regroupe 8 034 habitants dont 5 000 situés dans le bourg (Insee 2016).

L'alimentation en eau potable de ce dernier est réalisée à partir des forages F1 et F2 réalisés en 2001.

En raison d'une diminution de productivité pouvant avoir plusieurs origines, les forages F1 et F2 ne fournissent plus au total que 10 m³/h environ et sont sollicités en permanence. Au cœur de la saison sèche, des coupures sont instaurées chaque nuit afin d'assurer une distribution continue dans la journée.

Par ailleurs, avec l'accroissement rapide de la population, à l'horizon de 10 ans plus de 400 m³/j seront nécessaires pour satisfaire la demande en eau.

Une prospection hydrogéologique conduite en 2016 et les sondages de reconnaissance réalisés à la suite de celle-ci ont conduit à réaliser les forages PAP1 et PAP2, renommés F3 et F4, dimensionnés pour l'exploitation. La capacité totale de production de ces deux forages estimée à 700 m³/j doit permettre de satisfaire la demande future en eau.

L'avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique a été requis par le Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Guyane, en application des articles L1321-2 et R1321-6 du Code de la santé publique, à propos de la disponibilité en eau et de la protection des forages F3 et F4.

2. Situation des forages

Le bourg de Papaïchton se situe en bordure et en rive droite du fleuve Maroni (Lawa).

Le bourg dont l'altitude avoisine une centaine de mètres, se situe dans une cuvette semi-circulaire fermée par des collines dont l'altitude à l'Est est comprise entre 200 et 300 m.

Comme les forages actuels, les forages F3 et F4, sont placés à l'Est du bourg donc à l'amont hydraulique de celui-ci (*annexe n°1*). Ils ont été implantés respectivement à 5 m environ des forages de reconnaissance SRP3 et SRP4.

Les ouvrages F3 et SRP3 sont placés à quelques mètres au dessus du fond d'un talweg étroit alors que F4 et SRP4 sont situés sur un épaulement dans un talweg assez large (*annexe n°2*).

Les coordonnées (RF95/UTM22 UTM) et la cote approximative des ouvrages figurent dans le tableau suivant.

Nom du forage	x en m	y en m	z en m
F3	150 996	421 696	108
F4	150 970	422 085	180

Les forages sont situés sur la parcelle F35 appartenant à l'État (*annexe n°2*).

Ils sont distants l'un de l'autre d'environ 370 m. Le fleuve coule à plus de 350 m de F3 et à 800 m de F4.

3. Caractéristiques des forages F3 et F4

La coupe des forages figure en *annexe n° 3*.

F3 a été réalisé entre le 30 juin et le 16 juillet 2018. Il a été exécuté au rotary à la boue (trilame) au diamètre de 300 mm jusqu'à 28 m de profondeur puis au marteau fond de trou au diamètre 203 mm jusqu'au fond soit - 80,60 m.

Il est équipé d'un tube PVC de 165 mm de diamètre plein jusqu'à 28 m de profondeur, entre 54,10 m et 56,90 m et entre 79,50 et 80,60 m. Le tube est crépiné entre 28 m et 54,10 m puis entre 56,90 m et 79,50 m. Un bouchon de sobranite a été installé en tête de 21 à 28 m puis l'espace annulaire a été remblayé avec du gravier entre -21 m et -4,50 m. Un joint de sobranite a été posé entre -4,50 m et -4,00 m. L'espace annulaire entre -4,00 m et la surface a été cimenté.

A la foration, le niveau statique de la nappe s'est établi à 0,69 m sous la surface du sol.

Le forage F4, positionné à 5 m environ de SRP4 en raison des bons résultats de ce sondage et de l'absence d'influence de cet ouvrage sur le secteur de F3, a été réalisé entre le 1^{er} et le 12 août 2018.

Le forage a été exécuté au rotary à la boue au diamètre de 300 mm jusqu'à 30 m de profondeur puis au marteau fond de trou au diamètre 203 mm jusqu'au fond soit -89,00 m.

Il est équipé d'un tube PVC de 165 mm de diamètre plein jusqu'à 36,88 m de profondeur, entre 54,30 m et 57,24 m et entre 85,44, et 87,60 m. Le tube est crépiné entre 36,88 m et 54,30 m puis entre 57,24 m et 85,44 m. Un bouchon de sobranite a été installé en tête de 32 et 30 m puis l'espace annulaire entre 30,00 m, et 4,50 m a été remblayé avec du gravier. Un joint second de sobranite a été posé entre -4,50 m et -4,00 m. L'espace annulaire entre -4,00 m et la surface a été cimenté.

A la foration, le niveau statique de la nappe s'est établi à 13,44 m sous la surface du sol.

Des essais de puits ont été réalisés sur les deux forages. L'essai sur F3 a comporté 5 paliers d'une heure espacés d'une heure de remontée. Les débits appliqués ont été de 38,6 m³/h, 46,7 m³/h, 52 m³/h, 55,4 m³/h et 55,9 m³/h. Le niveau statique en début d'essai se situait à +0,21 m au dessus de la surface du sol. Le dernier palier a été accompagné de fortes pluies.

Le développement du forage au cours du pompage ou plus probablement la recharge de la nappe liée aux fortes pluies ne permet pas d'établir la courbe caractéristique du forage. Le débit critique n'est pas connu, celui utilisé pendant l'essai de nappe pouvant être compris entre 20 et 30 m³/h.

Le pompage sur F3 influence nettement le niveau de la nappe sur le sondage SRP1 distant de 220 m.

L'essai de puits sur F4 a comporté 4 paliers d'une heure aux débits de 4,92 m³/h, 7,66 m³/h, 12,11 m³/h et 13,60 m³/h espacés d'une remontée d'une heure. La courbe caractéristique de l'essai n'a pu être établie que sur les deux premiers paliers. Le débit critique déterminé est de 26 m³/h, débit très supérieur au débit d'exploitation possible d'après l'essai de nappe. Le débit retenu pour l'essai de nappe était de 5 m³/h.

4. Contexte géologique et hydrogéologique

Dans le secteur de Papaïchton, les cartes géologiques montrent la présence de formations alluviales et de terrasses fluviales argilo-sableuses (zones basses, en bordure du fleuve Maroni et en aval des criques) reposant sur des métavolcanites et des tufs rhyolitiques de la ceinture de roches vertes (série Paramaca) (*annexe n°5*).

La tranche superficielle de ces formations est affectée par une altération à dominante argileuse, coiffée par des cuirasses latéritiques et bauxitiques. Le secteur de Papaïchton est recoupé par un filon de dolérite, large de 100 m, d'orientation nord-ouest/sud-est et affecté de failles décrochantes sénestres de direction moyenne nord-sud, avec de nombreux filons de quartz.

En 2016, une étude hydrogéologique a été entreprise comprenant entre autres l'étude des linéaments sur photographies aériennes, une prospection par émanométrie radon et une campagne de géophysique électrique. Cette étude a conduit à la mise en évidence de plusieurs cibles hydrogéologiques, dont 4 furent proposées pour la réalisation de sondages de reconnaissance (*annexe n°6*).

Les formations traversées par F3, identiques à celles rencontrées sur le sondage SRP3, montrent que la limite altérites/métavolcanites saines se situe à 27,1 m sous la surface du sol. Différentes lithologies ont été observées au sein des métavolcanites avec des schistes de couleur vert clair et des minéraux sombres, des schistes gris foncés sans inclusions minérales visibles à l'œil nu et des tufs volcaniques friables avec une schistosité très marquée.

Les cuttings présentaient des traces d'oxydation sur certaines faces traduisant une circulation d'eau au sein des fractures de cette formation.

Les principales venues d'eau se sont produites entre 29 et 33 m de profondeur puis entre 44 et 49 m - venues les plus importantes - et à 77 m.

Les formations traversées par F4 sont identiques à celles rencontrées sur le sondage SRP4 sur les 30 premiers mètres seulement. En effet, le toit du socle fissuré se situe environ 6 m au dessus du niveau observé sur SRP4 malgré une position topographique plus élevée pour ce dernier. La différence de cote piézométrique entre les deux ouvrages est de 1 m alors que les ouvrages sont distants seulement de 5 m.

Les métavolcanites correspondent à des schistes de couleur vert clair et des minéraux vert foncé avec parfois des passées de roches schisteuses plus sombres sans minéraux visibles à l'œil nu. De nombreuses veines de quartz ont été mises en évidence dans cette formation.

Les principales venues d'eau se sont produites à 42 m, 47 m, entre 49 m et 52 m et entre 62 et 76 m de profondeur.

Des essais de nappes d'une durée de 72 h ont été conduits sur les forages F3 et F4 aux débits respectifs de 23 m³/h et 5-5,5 m³/h.

L'interprétation des essais (*annexe n°7*) montre dans les deux cas, durant 80 min pour F3 et durant 40 à 50 min pour F4, un écoulement par fracture ou à partir d'une zone localisée très perméable proche de chaque ouvrage.

Ensuite, jusqu'à 17 h de pompage, sur chaque ouvrage le rabattement progresse dans les trois dimensions de l'aquifère.

Au-delà de 17 h de pompage, la courbe montre une pseudo stabilisation caractéristique d'un écoulement radial mais pouvant aussi correspondre à un phénomène de drainance à partir des altérites.

Les valeurs de transmissivité estimées durant cette phase sont de 2-3 10⁻⁴ m²/s pour F3 et de 8 10⁻⁵ m²/s pour F4.

Les essais ont fait l'objet d'une modélisation (modèle à fracture inclinée dans un aquifère multicouche) (*annexe n°8*).

La transmissivité calculée pour F3 est de 2 10⁻⁴ m²/s. La fracture horizontale et supposée carrée est située à 18 m sous les altérites et correspond à la zone la plus productive de l'ouvrage. D'après les calculs, sa surface serait de l'ordre de 3,6 ha.

Le coefficient d'emmagasinement déterminé grâce à la présence du sondage SRP1 situé à 220 m, est de 2,6 10⁻⁵.

Pour F4, la transmissivité est plus faible et avoisine 8 10⁻⁵ m²/s. La fracture horizontale et supposée carrée est située à 28 m sous les altérites et correspond à profondeur moyenne de zones les plus productives de l'ouvrage. D'après les calculs, sa surface serait de l'ordre seulement de l'ordre de 2 500 m².

Pour les deux forages La perméabilité des formations de couverture est de l'ordre de 10⁻¹⁰ m/s et l'emmagasinement de 1%.

Les pompes sur chaque ouvrage pourront être installées entre 54 et 57 m de profondeur. Le rabattement ne devra pas dépasser 25,9 m sur F3 et 20,1 m sur F4.

Les simulations de rabattements conduisent à préconiser des débits d'exploitation (débit moyen maximal) de 32,5 m³/h, 24h/24 sur F3 soit environ 285 000 m³ par an et 5 à 5,5 m³/h, 24h/24 sur F4 soit environ 46 000 m³ par an.

Les simulations ne prennent toutefois pas en compte une éventuelle interférence entre les ouvrages, phénomène non observé lors des pompages de longue durée, ni l'existence de limites étanches dans l'aquifère pouvant contraindre à limiter les prélèvements sur les ouvrages. Les simulations ne prennent pas non plus en compte la recharge de la nappe liée aux précipitations laquelle en revanche limitera les rabattements.

5. Qualité de l'eau

Les caractéristiques de l'eau des forages F3 et F4 sont connues par le suivi de quelques paramètres pendant les pompages (température, pH, conductivité, turbidité, Eh) et par les analyses réalisées pendant les pompages de longue durée (*annexe n°9*).

Les eaux, de pH faiblement acide et de conductivité comparable, sont peu minéralisées mais toutefois plus que celles d'autres aquifères guyanais.

L'accroissement de la minéralisation observé après 33 h de pompage sur F3 traduit probablement le transfert d'eaux mieux minéralisées par drainance à partir des altérites.

Les eaux présentent des valeurs de turbidité et en carbone organique total faibles.

La concentration en ammonium, en nitrites et en nitrates sont inférieures aux limites de quantification.

Les valeurs en Fe total et Mn total sont supérieures aux références de qualité pour l'EDCH en particulier dans l'eau de F3 (513 µg/L et 289 µg/L respectivement). La concentration en Al total est inférieure à la limite de quantification.

Les micropolluants minéraux et organiques recherchés dont les pesticides, sont présents à des concentrations inférieures aux limites de quantification, sauf le baryum présent à l'état de traces (0,05-0,06 mg/L).

Les dénombrements en coliformes, *Escherichia coli* et en entérocoques fécaux montrent une contamination faible voire inexistante de l'eau des forages, cependant la technique utilisée (microplaque et NPP) ne permet pas de conclure à une absence de ces bactéries.

6. Activités à l'amont du forage

Les forages se situent dans des secteurs de friches boisées et d'abattis. Toutefois une habitation est en cours de construction au dessus du forage F4. Une piste passe à proximité de ce forage.

7. Avis de l'hydrogéologue agréé

- Disponibilités en eau

Avec une prévision de production de l'ordre de 330 000 m³/an les forages devraient permettre de satisfaire les besoins en eau de la commune à court et moyen terme.

Cependant en l'absence du pompage de très longue durée généralement pratiqué dans les aquifères de socle, il sera nécessaire de suivre l'évolution des niveaux dynamiques de la nappe à la mise en exploitation des forages et sur une année hydrologique afin de réajuster si nécessaire les débits.

- Qualité de l'eau

L'eau délivrée par les forages est de bonne qualité en particulier vis-à-vis des nitrates des pesticides et de la contamination bactériologique.

La captivité de la nappe s'accompagne de l'absence de nitrates et de la présence de fer et de manganèse à des concentrations supérieures aux valeurs de référence pour l'EDCH traduit l'existence de conditions réductrices dans l'aquifère.

Toutefois, le suivi du Eh pendant les pompages de longue durée sur les deux forages montre des valeurs de 30 à 40 mV qui correspondent à un milieu faiblement oxydant.

Ces valeurs peuvent traduire un apport d'oxygène dans l'eau à la faveur des pompages, de la sollicitation de venues d'eau plus superficielles ou de la réduction de captivité de la nappe au cours du pompage. Ce dernier processus est peut être à l'origine de la diminution des concentrations en fer et en manganèse observée sur les forages F1 et F2 peu après leur mise en exploitation.

- Caractéristiques de la nappe captée

Les venues d'eau captées par les forages sont relativement profondes.

La nappe alimentant les forages, est localisée dans le socle et les formations d'altération le surmontant. Il s'agit d'un système bicouche dans lequel les formations superficielles assurent un rôle capacitif et les fissures du socle, un rôle conducteur.

L'aire d'alimentation des ouvrages n'est pas connue. Cependant au regard des précipitations dans le secteur de Papaïchton (2 400 mm), d'une évaporation estimée à 50 % de celles-ci et de l'hypothèse d'une infiltration de l'ordre de 50 %, les surfaces d'impluvium nécessaire à l'alimentation des forages pour un prélèvement de 32,5 m³/h pendant 24h/24 sur F3 et de 5,5 m³/h pendant 24h/24 sur F4 couvrent respectivement 47,5 ha et 8 ha.

- Vulnérabilité de la ressource

La nappe captée par les forages bénéficie d'une protection relative vis-à-vis du transfert des contaminants liée à l'épaisseur importante d'altérites argileuses surmontant les formations fracturées du socle.

Les sources de pollutions à proximité des forages sont inexistantes à l'heure actuelle.

La création d'un périmètre de protection rapprochée est cependant nécessaire pour préserver l'environnement des forages.

- Protection des forages

Périmètre de protection immédiate

Les forages seront dotés d'un périmètre de protection immédiate destiné à interdire l'accès aux équipements.

Ce périmètre, d'une dizaine de mètres de côté au minimum, sera centré sur l'ouvrage et clôturé avec un grillage faisant obstacle aux intrusions.

Périmètre de protection rapprochée

Les limites des périmètres de protection rapprochée qui s'étendent à un secteur proche des forages contribuant à leur alimentation figurent en *annexe n°9*. Ces périmètres qui couvrent respectivement 28 ha et 6 ha, seront bornés et reportés sur les documents d'urbanisme.

8. Prescriptions applicables dans les périmètres de protection

Périmètres de protection immédiate

Dans ces périmètres qui doivent être propriété de la collectivité, toute activité autre que celles destinées à l'exploitation de l'ouvrage, à son entretien et à celui du périmètre lui-même est interdite.

L'entretien de ce périmètre ne fera pas appel à des herbicides.

Périmètres de protection rapprochée

Interdictions

- Le déboisement,
- L'intensification des cultures. Seules les cultures sur abattis sont possibles,
- Toute construction à l'exception de celles destinées au fonctionnement de la distribution A.E.P.,
- La réalisation de puits ou de forage à l'exception par dérogation de ceux destinés au fonctionnement de la distribution A.E.P.,
- L'ouverture d'excavation,
- L'installation de canalisations, de réservoirs ou dépôts d'hydrocarbures liquides et de produits chimiques ou d'eaux usées de toute nature. Cette interdiction ne s'applique pas aux canalisations destinées à l'alimentation en eau potable,
- Les dépôts d'ordures ménagères et de tous déchets susceptibles d'altérer la qualité des eaux par infiltration ou par ruissellement,
- L'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des terrains,
- La création de piste.

Fait à RENNES, le 6 novembre 2019



Jean CARRE

Documents mis à disposition de l'hydrogéologue agréé

- Prospection hydrogéologique sur Papaïchton, Sondages de reconnaissance SRP1, SRP2, SRP3, SRP4 et forages de reconnaissance PAP1 et PAP2. Rapport de fin de travaux, Rapport final, BRGM/RP-68833-FR Avril 2019, 98 p + annexes.

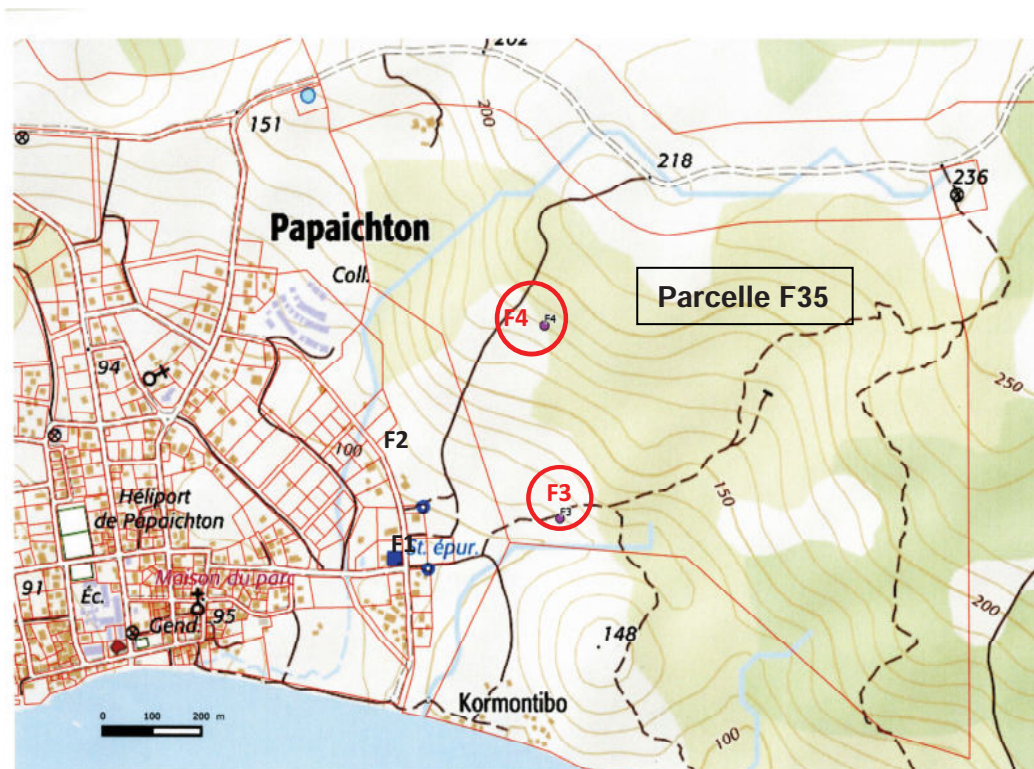
ANNEXE N°1

Localisation des forages et des sondages



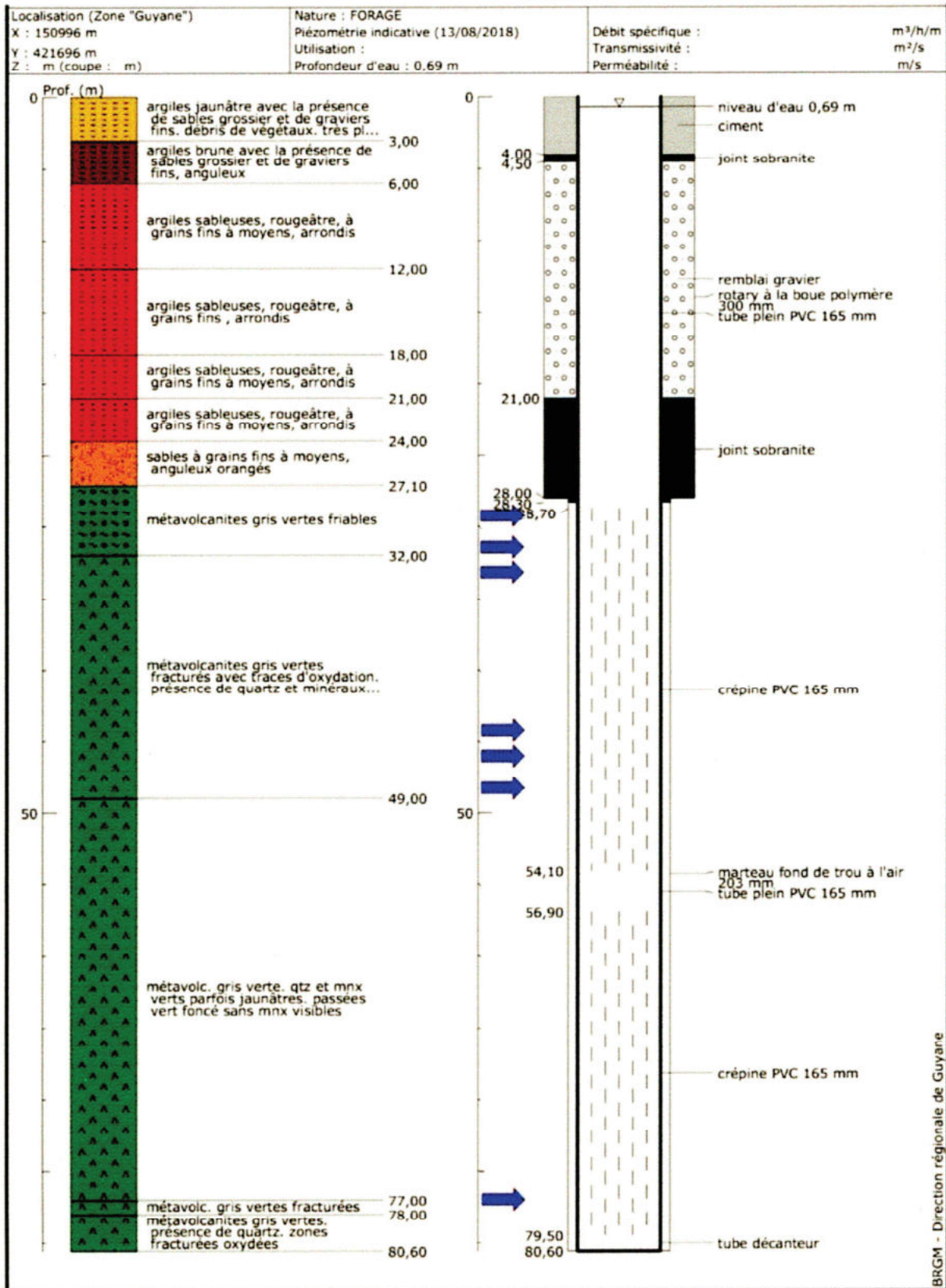
ANNEXE N°2

Situation des forages sur fond cadastral

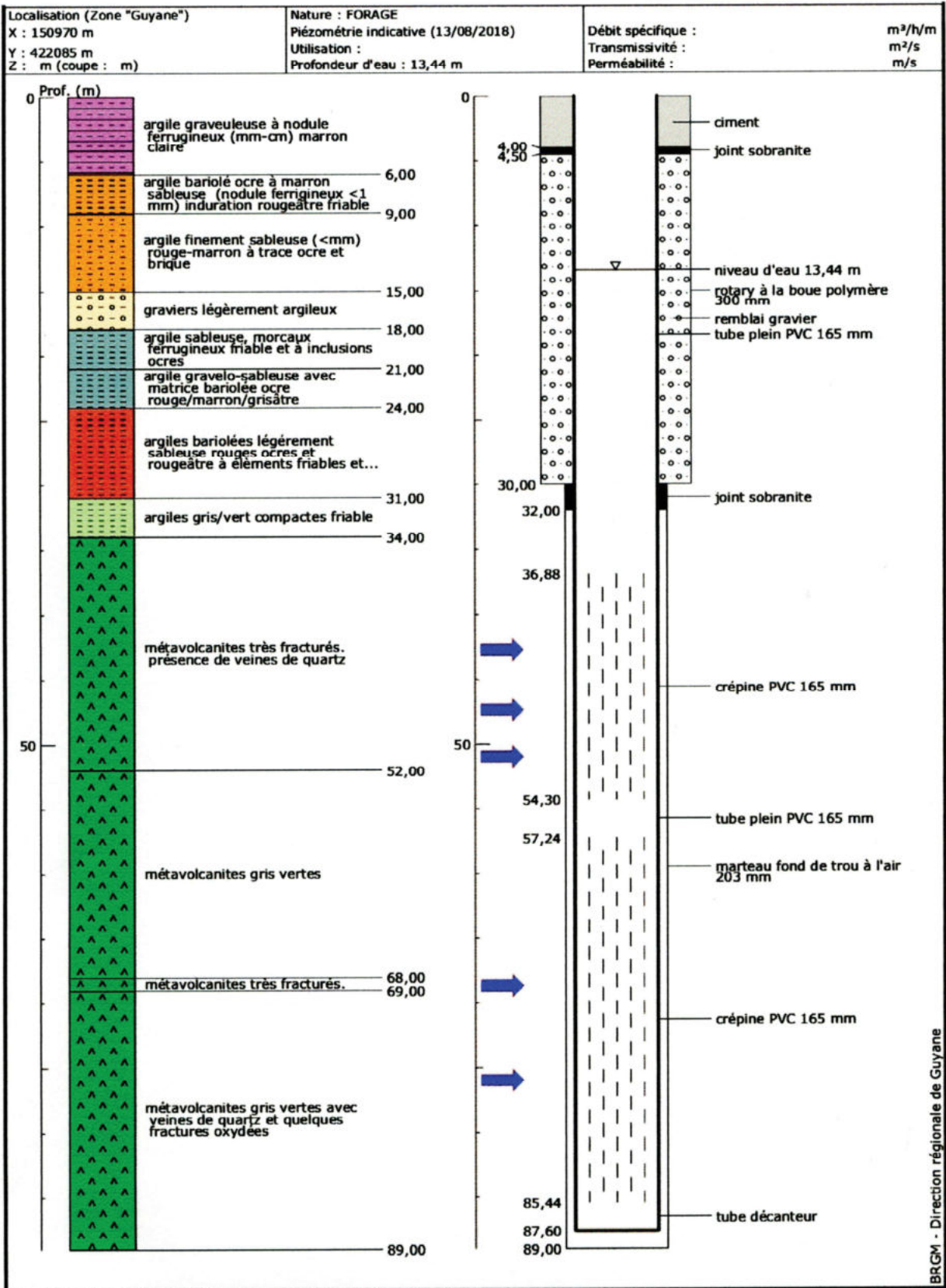


ANNEXE N°3

Coupe du forage F3



Coupe du forage F4



ANNEXE N°4

Contexte géologique

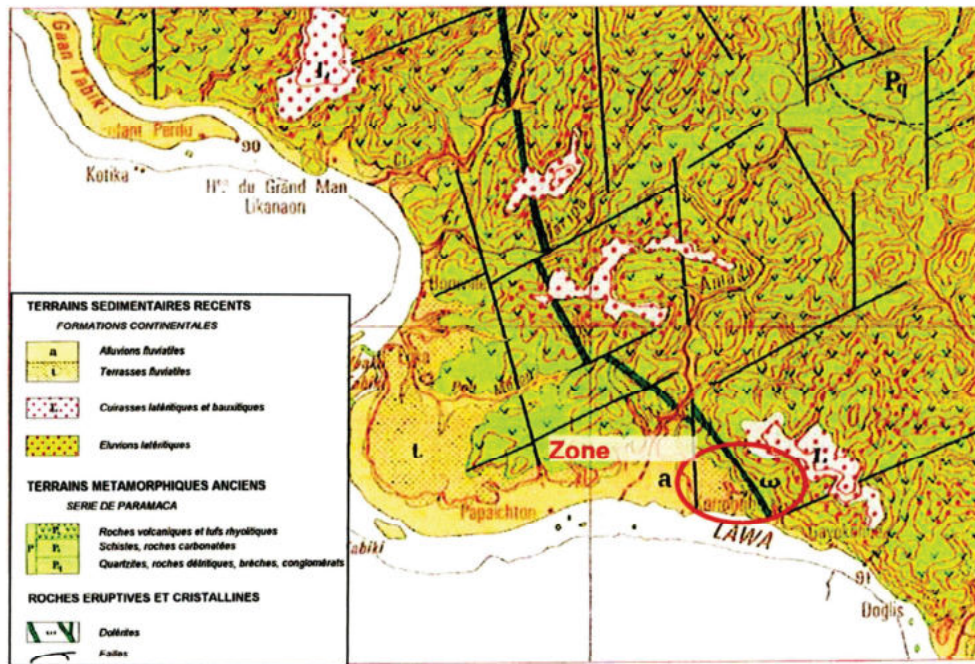
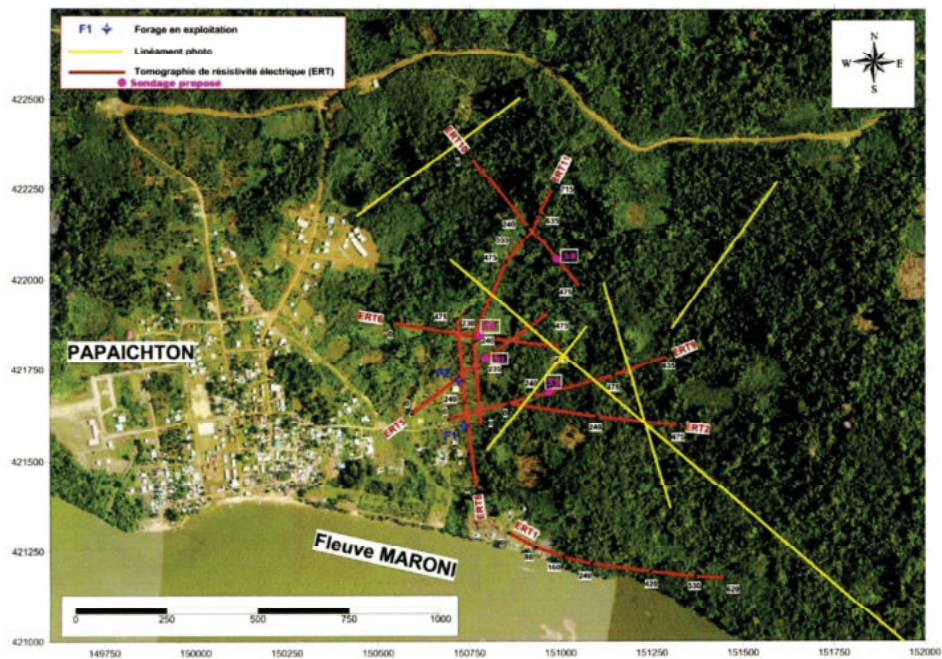


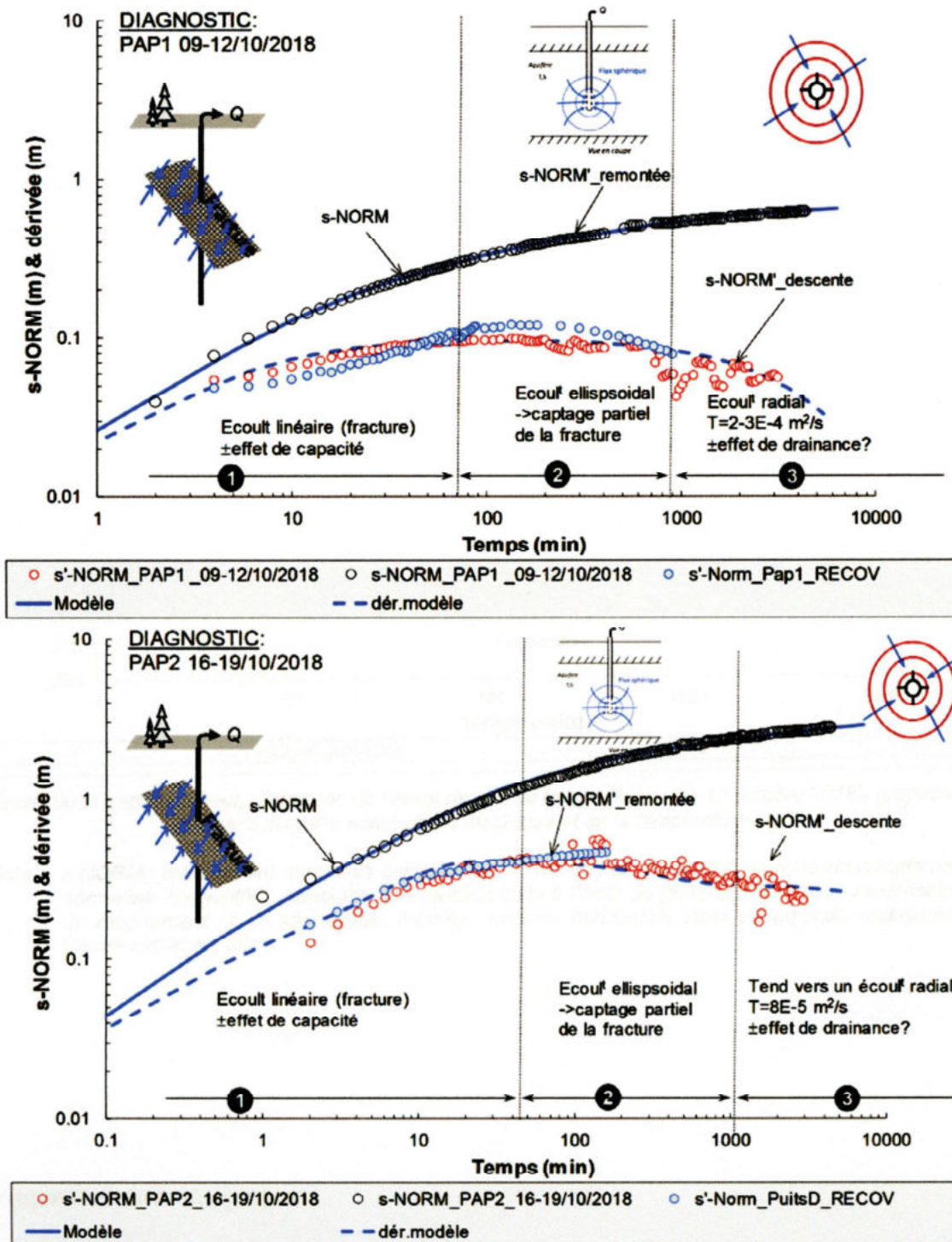
Figure 2: Extrait de la carte géologique de Maripasoula au 1/100000e (Choubert, 1961)

ANNEXE N°5

Position des linéaments et des tomographies de résistivité électrique



Diagnosics des essais de longue durée effectués sur F3 et F4



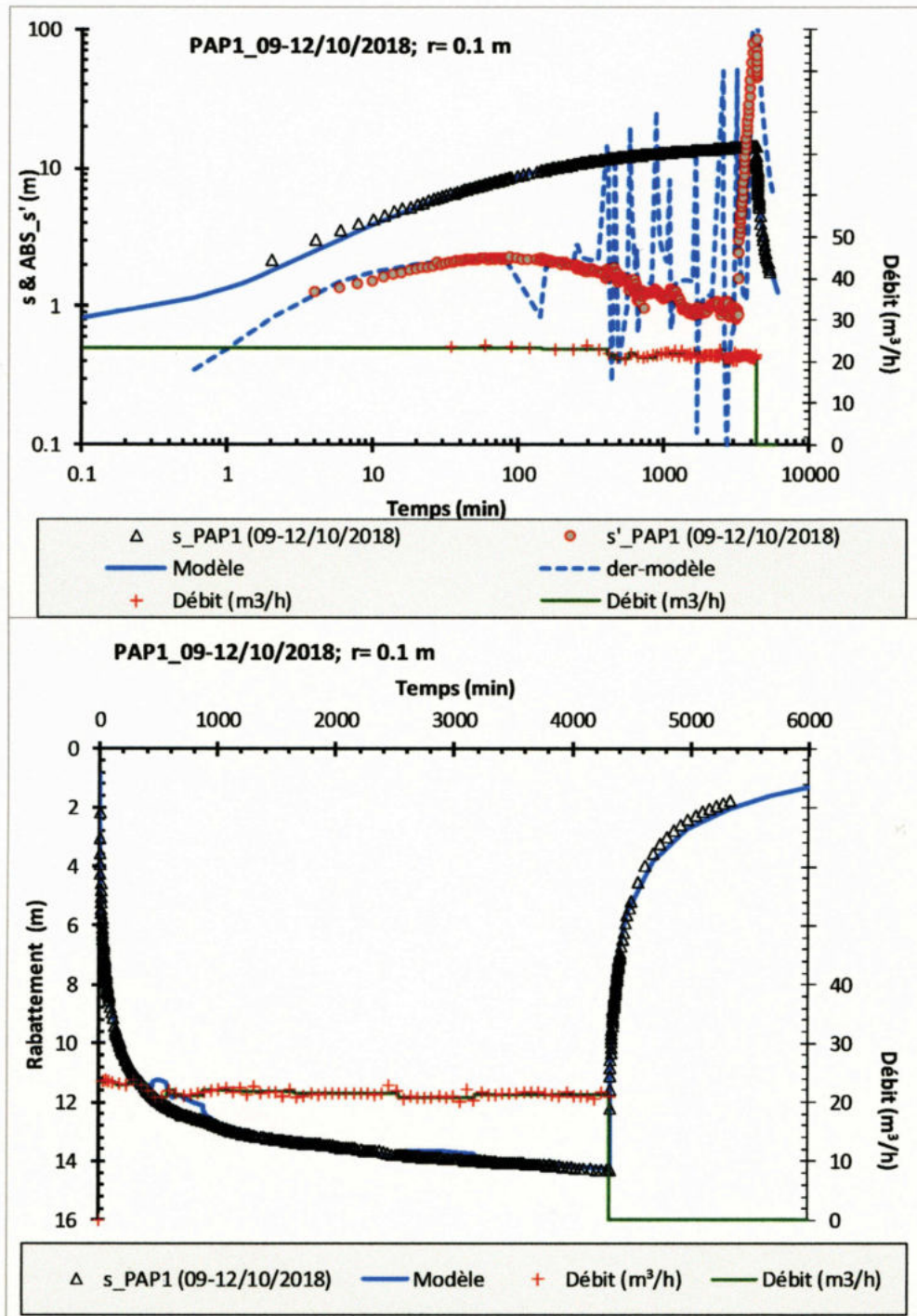


Figure 64 : Modélisation des rabattements du pompage de longue durée sur le forage PAP1 (09-12/10/2018). Modèle : fracture horizontale dans un système aquifère multicouche. Graphe du haut : Log-Log. Graphe du bas : arithmétique.

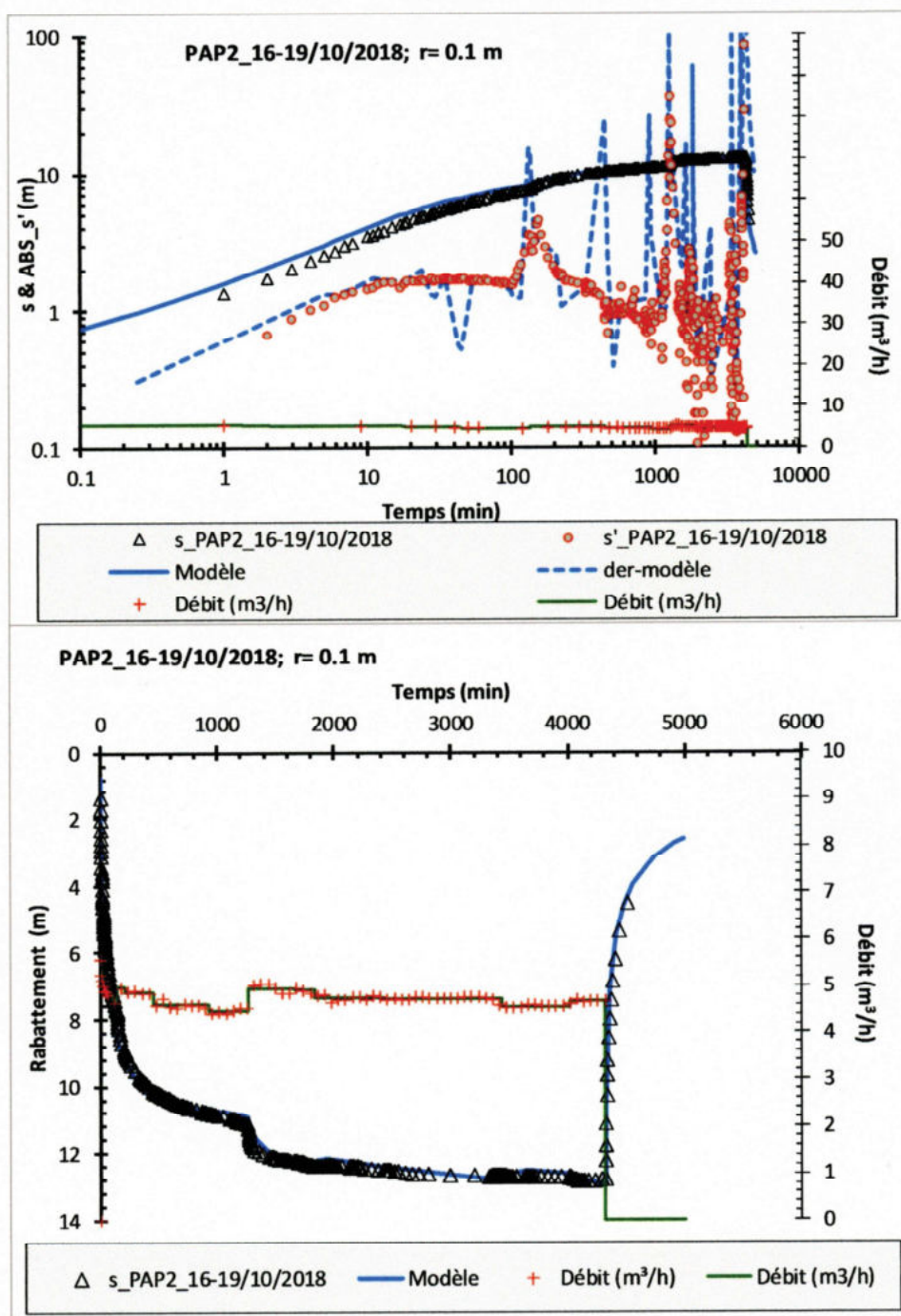


Figure 65 : Modélisation des rabattements du pompage de longue durée sur le forage PAP2 (16-19/10/2018). Modèle : fracture horizontale dans un système aquifère multicouche. Graphe du haut : Log-Log. Graphe du bas : arithmétique.



ARS

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Cayenne, le 24 avril 2019

MONSIEUR LE MAIRE MAIRIE DE PAPAICHTON Hôtel de ville Le bourg 97340 PAPAICHTON

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRE

PAPAICHTON

---	Type	Code	Nom	Prélevé le : mercredi 10 octobre 2018 à 12h45
Prélèvement		00053177		par : E. EDGARD
Unité de gestion		0023	PAPAICHTON	Type visite : RP
Installation	CAP	003891	NOUVEAU FORAGE PAPAICHTON 3	
Point de surveillance	P	0000001261	NOUVEAU FORAGE 3	
Localisation exacte			ROBINET EAU BRUTE	
Commune			PAPAICHTON	

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE 9731
 Type de l'analyse : ISOCA Code SISE de l'analyse : 00054691 Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
COLORATION APRÈS FILTRATION SIMPLE	7,5 mg(Pt)/L		200,00		
ODEUR SAVEUR (QUALITATIF)	1 SANS OE				
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	1,39 NFU				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	3 SANS OE				
PH	6,9 unité pH				
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	<2,0 °f				
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	13,6 °f				
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	11,9 °f				
FER ET MANGANESE					
FER TOTAL	513 µg/L				
MANGANESE TOTAL	289 µg/L				
MINERALISATION					
CHLORURES	2,64 mg/L		200,00		
SODIUM	11,77 mg/L		200,00		
SULFATES	1,14 mg/L		250,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
ALUMINIUM TOTAL µG/L	<50 µg/L				
ANTIMOINE	<1 µg/L				
ARSENIC	<5 µg/L		100,00		
BARYUM	0,06 mg/L				
BORE MG/L	<0,05 mg/L				
CADMIUM	<0,5 µg/L		5,00		
CHROME TOTAL	<10 µg/L		50,00		
CUIVRE	<0,05 mg/L				
FLUORURES MG/L	<0,2 mg/L				
MERCURE	<0,01 µg/L		1,00		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE

9731

Type de l'analyse : 1SOCA

Code SISE de l'analyse : 00054691

Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
NICKEL	<10 µg/L				
PLOMB	<5 µg/L		50,00		
SÉLÉNIUM	<2 µg/L		10,00		
ZINC	<0,05 mg/L		5,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	<1 mg(C)/L		10,00		
HYDROGENE SULFURE	N.M. mg/L				
OXYDAB. KMNO4 EN MILIEU ACIDE A CHA	<0,5 mg(O2)/L				
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
AMMONIUM (EN NH4)	<0,05 mg/L		4,00		
NITRATES (EN NO3)	<1 mg/L		100,00		
NITRITES (EN NO2)	<0,05 mg/L				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
BACTERIES COLIFORMES /100ML-MS	<1 n/(100mL)				
ENTEROCOQUES /100ML-MS	<15 n/(100mL)		10 000,00		
ESCHERICHIA COLI /100ML - MF	<15 n/(100mL)		20 000,00		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE

9731

Type de l'analyse : 1SOLI

Code SISE de l'analyse : 00054692

Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CHLOROENZÈNES					
DICHLOROENZÈNE-1,2	<0,5 µg/L				
DICHLOROENZÈNE-1,3	<0,5 µg/L				
DICHLOROENZÈNE-1,4	<0,5 µg/L				
PENTACHLOROENZÈNE	<0,05 µg/L				
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS					
BENZÈNE	<0,5 µg/L				
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	<0,5 µg/L				
DIBROMOMÉTHANE	<0,5 µg/L				
DICHLOROÉTHANE-1,2	<0,5 µg/L				
TÉTRACHLOROÉTHYLÈN+TRICHLOROÉTHYLÈN	N.M. µg/L				
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU					
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATI	<0,1 µg/L		1,00		
METABOLITES DES TRIAZINES					
ATRAZINE DÉSÉTHYL	<0,01 µg/L		2,00		
TERBUTHYLAZIN DÉSÉTHYL	<0,02 µg/L		2,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
CYANURES TOTAUX	<10 µg(CN)/L		50,00		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...					
ACÉTOCHLORE	<0,02 µg/L		2,00		
ALACHLORE	<0,02 µg/L		2,00		
DIMÉTHÉNAMIDE	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTAZACHLORE	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTOLACHLORE	<0,02 µg/L		2,00		
NAPROPAMIDE	<0,02 µg/L		2,00		
ORYZALIN	<0,05 µg/L		2,00		
PROPACHLORE	<0,02 µg/L		2,00		
PROPYZAMIDE	<0,02 µg/L		2,00		

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...					
TÉBUTAM	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES ARYLOXYACIDES					
2,4,5-T	<0,02 µg/L		2,00		
2,4-D	<0,02 µg/L		2,00		
2,4-MCPA	<0,02 µg/L		2,00		
2,4-MCPB	<0,05 µg/L		2,00		
DICHLORPROP	<0,02 µg/L		2,00		
DICLOFOP MÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
FLUAZIFOP BUTYL	<0,02 µg/L		2,00		
HALOXYFOP ÉTHOXYÉTHYL	<0,02 µg/L		2,00		
MÉCOPROP	<0,02 µg/L		2,00		
TRICLOPYR	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES CARBAMATES					
ALDICARBE	<0,02 µg/L		2,00		
CARBÉTAMIDE	<0,02 µg/L		2,00		
CARBOFURAN	<0,02 µg/L		2,00		
CHLORPROPHAME	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTHOMYL	<0,02 µg/L		2,00		
MOLINATE	<0,02 µg/L		2,00		
PHENMÉDIPHAME	<0,02 µg/L		2,00		
PROPOXUR	<0,02 µg/L		2,00		
PROSULFOCARBE	<0,02 µg/L		2,00		
THIODICARBE	<0,05 µg/L		2,00		
TRIALATE	<0,005 µg/L		2,00		
PESTICIDES DIVERS					
2,6-DICHLOROBENZAMIDE	<0,02 µg/L		2,00		
ABAMECTIN	<0,1 µg/L		2,00		
ACLONIFEN	<0,05 µg/L		2,00		
BENFLURALINE	<0,005 µg/L		2,00		
BENTAZONE	<0,02 µg/L		2,00		
BIFENOX	<0,05 µg/L		2,00		
BROMACIL	<0,02 µg/L		2,00		
CHLORIDAZONE	<0,02 µg/L		2,00		
CYPRODINIL	<0,02 µg/L		2,00		
DICHLOBÉNIL	<0,05 µg/L		2,00		
DICHLOROPROPANE-1,2	<0,1 µg/L		2,00		
DICHLOROPROPANE-1,3	<0,1 µg/L		2,00		
DICOFOL	<0,01 µg/L		2,00		
DIFLUFÉNICANIL	<0,02 µg/L		2,00		
DIMÉFURON	<0,05 µg/L		2,00		
DINOCAP	<0,05 µg/L		2,00		
ETHOFUMÉSATE	<0,1 µg/L		2,00		
FIPRONIL	<0,1 µg/L		2,00		
FLUROCHLORIDONE	<0,02 µg/L		2,00		
FLURTAMONE	<0,05 µg/L		2,00		
FOLPEL	<0,02 µg/L		2,00		
GLUFOSINATE	<0,02 µg/L		2,00		
GLYPHOSATE	<0,02 µg/L		2,00		
HEXACHLOROÉTHANE	<0,2 µg/L		2,00		
HEXYTHIAZOX	<0,02 µg/L		2,00		
IMAZALILE	<0,02 µg/L		2,00		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE

9731

Type de l'analyse : ISOLI

Code SISE de l'analyse : 00054692

Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PESTICIDES DIVERS					
IMIDACLOPRIDE	<0,02 µg/L		2,00		
IPIRODIONE	<0,1 µg/L		2,00		
LENACILE	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTALAXYLE	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTOSULAM	<0,02 µg/L		2,00		
NORFLURAZON	<0,02 µg/L		2,00		
OXADIXYL	<0,02 µg/L		2,00		
PARAQUAT	<0,1 µg/L		2,00		
PENCYCURON	<0,02 µg/L		2,00		
PENDIMÉTHALINE	<0,05 µg/L		2,00		
PICLORAME	<0,05 µg/L		2,00		
PROCYMIDONE	<0,1 µg/L		2,00		
PROPANIL	<0,02 µg/L		2,00		
PYRIDATE	<0,05 µg/L		2,00		
PYRIMÉTHANIL	<0,02 µg/L		2,00		
TÉTRACONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
THIABENDAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
TOTAL DES PESTICIDES ANALYSÉS	N.M. µg/L		5,00		
TRIFLURALINE	<0,05 µg/L		2,00		
VINCHLOZOLINE	<0,05 µg/L		2,00		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS					
IMAZAMÉTHABENZ	<0,02 µg/L		2,00		
IOXYNIL	<0,02 µg/L		2,00		
PENTACHLOROPHÉNOL	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES ORGANOCHLORES					
ALDRINE	<0,005 µg/L		2,00		
CHLORDANE ALPHA	<0,005 µg/L		2,00		
CHLORDANE GAMMA	<0,005 µg/L		2,00		
CHLORDÉCONE	<0,1 µg/L		2,00		
DIELDRINE	<0,005 µg/L		2,00		
ENDOSULFAN ALPHA	<0,005 µg/L		2,00		
ENDOSULFAN BÉTA	<0,005 µg/L		2,00		
ENDRINE	<0,005 µg/L		2,00		
HCH ALPHA	<0,005 µg/L		2,00		
HCH BÉTA	<0,005 µg/L		2,00		
HCH DELTA	<0,005 µg/L		2,00		
HCH GAMMA (LINDANE)	<0,005 µg/L		2,00		
HEPTACHLORE	<0,005 µg/L		2,00		
HEPTACHLORE ÉPOXYDE	<0,01 µg/L		2,00		
HEXACHLOROBENZÈNE	<0,005 µg/L		2,00		
HEXACHLOROBUTADIÈNE	<0,1 µg/L		2,00		
ISODRINE	<0,05 µg/L		2,00		
MÉTHOXYCHLORE	<0,005 µg/L		2,00		
OXADIAZON	<0,05 µg/L		2,00		
QUINTOZÈNE	<0,05 µg/L		2,00		
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES					
AZINPHOS ÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
CHLORFENVINPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
CHLORPYRIPHOS ÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
CHLORPYRIPHOS MÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
ETHION	<0,05 µg/L		2,00		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE

9731

Type de l'analyse : 1SOLI

Code SISE de l'analyse : 00054692

Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES					
FONOFOS	<0,05 µg/L		2,00		
IODOFENPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
MALATHION	<0,05 µg/L		2,00		
MÉVINPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
MONOCROTOPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
PARATHION ÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
PARATHION MÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
PHOSALONE	<0,05 µg/L		2,00		
PHOSMET	<0,05 µg/L		2,00		
PHOSPHAMIDON	<0,02 µg/L		2,00		
PHOXIME	<0,05 µg/L		2,00		
PROPARGITE	<0,05 µg/L		2,00		
PROPÉTAMPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
PYRIMIPHOS ÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
PYRIMIPHOS MÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
QUINALPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
SULFOTEPP	<0,05 µg/L		2,00		
TERBUPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
TÉTRACHLORVINPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
THIOMÉTON	<0,05 µg/L		2,00		
TRIAZOPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
PESTICIDES PYRETHROIDES					
BIFENTHRINE	<0,05 µg/L		2,00		
DELTAMÉTHRINE	<0,05 µg/L		2,00		
ESFENVALÉRATE	<0,05 µg/L		2,00		
LAMBDA CYHALOTHRINE	<0,05 µg/L		2,00		
PERMÉTHRINE	<0,05 µg/L		2,00		
PESTICIDES STROBILURINES					
AZOXYSTROBINE	<0,02 µg/L		2,00		
KRESOXIM-MÉTHYLE	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES SULFONYLUREES					
FLAZASULFURON	<0,02 µg/L		2,00		
METSULFURON MÉTHYL	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES TRIAZINES					
ATRAZINE	<0,01 µg/L		2,00		
DESMÉTRYNE	<0,02 µg/L		2,00		
HEXAZINONE	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTAMITRONE	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTRIBUZINE	<0,02 µg/L		2,00		
PROMÉTHRINE	<0,02 µg/L		2,00		
PROPAZINE	<0,02 µg/L		2,00		
SÉBUTHYLAZINE	<0,05 µg/L		2,00		
SECBUMÉTON	<0,02 µg/L		2,00		
SIMAZINE	<0,02 µg/L		2,00		
TERBUMÉTON	<0,02 µg/L		2,00		
TERBUTHYLAZIN	<0,02 µg/L		2,00		
TERBUTRYNE	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES TRIAZOLES					
CYPROCONAZOL	<0,02 µg/L		2,00		
DIFÉNOCONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
EPOXYCONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE
 Type de l'analyse : 1SOLI

9731

Code SISE de l'analyse : 00054692

Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
PESTICIDES TRIAZOLES					
FLUDIOXONIL	<0,02 µg/L		2,00		
FLUSILAZOL	<0,02 µg/L		2,00		
FLUTRIAFOL	<0,02 µg/L		2,00		
HEXACONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
PENCONAZOLE	<0,05 µg/L		2,00		
PROPICONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
TÉBUCONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
TRIADIMENOL	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES TRICETONES					
SULCOTRIONE	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES					
CHLORTOLURON	<0,02 µg/L		2,00		
DIFLUBENZURON	<0,05 µg/L		2,00		
ETHIDIMURON	<0,05 µg/L		2,00		
FÉNURON	<0,05 µg/L		2,00		
FLUFÉNOXURON	<0,02 µg/L		2,00		
ISOPROTURON	<0,02 µg/L		2,00		
LINURON	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTABENZTHIAZURON	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTOBROMURON	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTOXURON	<0,02 µg/L		2,00		
MONOLINURON	<0,05 µg/L		2,00		
MONURON	<0,02 µg/L		2,00		
NÉBURON	<0,02 µg/L		2,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00053177)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/Le Directeur de l'ARS



ARS

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Cayenne, le 24 avril 2019

MONSIEUR LE MAIRE MAIRIE DE PAPAICHTON Hôtel de ville Le bourg 97340 PAPAICHTON

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRE

PAPAICHTON

---	Type	Code	Nom	Prélevé le : mercredi 17 octobre 2018 à 10h30
Prélèvement		00053178		par : E.EDGARD
Unité de gestion		0023	PAPAICHTON	Type visite : RP
Installation	CAP	003892	NOUVEAU FORAGE PAPAICHTON 4	
Point de surveillance	P	000001282	NOUVEAU FORAGE 4	
Localisation exacte			ROBINET EAU BRUTE	
Commune			PAPAICHTON	

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE 9731
 Type de l'analyse : ISOCA Code SISE de l'analyse : 00054693 Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
COLORATION APRÈS FILTRATION SIMPLE	5,0 mg(Pt)/L		200,00		
ODEUR (QUALITATIF)	0 SANS OE				
SAVEUR (QUALITATIF)	0 SANS OE				
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	1,14 NFU				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
EQUILIBRE CALCOCARBONIQUE 0/1/2/3/4	3 SANS OE				
PH	6,9 unité pH				
TITRE ALCALIMÉTRIQUE	<2 °f				
TITRE ALCALIMÉTRIQUE COMPLET	14,9 °f				
TITRE HYDROTIMÉTRIQUE	14,6 °f				
FER ET MANGANESE					
FER TOTAL	251 µg/L				
MANGANÈSE TOTAL	73 µg/L				
MINERALISATION					
CHLORURES	2,64 mg/L		200,00		
CONDUCTIVITE À 25°C	278 µS/cm				
SODIUM	5,02 mg/L		200,00		
SULFATES	<1 mg/L		250,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
ALUMINIUM TOTAL µG/L	<50 µg/L				
ANTIMOINE	<1 µg/L				
ARSENIC	<5 µg/L		100,00		
BARYUM	0,05 mg/L				
BORE MG/L	<0,5 mg/L				
CADMIUM	<0,5 µg/L		5,00		
CHROME TOTAL	<10 µg/L		50,00		
CUIVRE	<0,05 mg/L				

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE

9731

Type de l'analyse : ISOCA

Code SISE de l'analyse : 00054693

Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
FLUORURES MGL	<0,2 mg/L				
MERCURE	<0,01 µg/L		1,00		
NICKEL	<10 µg/L				
PLOMB	<5 µg/L		50,00		
SÉLÉNIUM	<2 µg/L		10,00		
ZINC	<0,05 mg/L		5,00		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	1,06 mg(C)/L		10,00		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
AMMONIUM (EN NH4)	<0,05 mg/L		4,00		
NITRATES (EN NO3)	<1 mg/L		100,00		
NITRITES (EN NO2)	<0,05 mg/L				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
BACTÉRIES COLIFORMES /100ML-MS	<1 n/(100mL)				
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	<15 n/(100mL)		10 000,00		
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	<15 n/(100mL)		20 000,00		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE

9731

Type de l'analyse : ISOLI

Code SISE de l'analyse : 00054694

Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CHLOROENZÈNES					
DICHLOROENZÈNE-1,2	<0,5 µg/L				
DICHLOROENZÈNE-1,3	<0,5 µg/L				
DICHLOROENZÈNE-1,4	<0,5 µg/L				
PENTACHLOROENZÈNE	<0,05 µg/L				
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS					
BENZÈNE	<0,5 µg/L				
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
CHLORURE DE VINYL MONOMÈRE	<0,5 µg/L				
DIBROMOMÉTHANE	<0,5 µg/L				
DICHLOROÉTHANE-1,2	<0,5 µg/L				
TÉTRACHLOROÉTHYLÈNE+TRICHLOROÉTHYLÈNE	<0,1 µg/L				
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES					
HYDROCARBURES DISSOUS OU ÉMULSIONNÉ	<0,1 mg/L		1,00		
METABOLITES DES TRIAZINES					
ATRAZINE DÉSÉTHYL	<0,01 µg/L		2,00		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
CYANURES TOTAUX	<10 µg(CN)/L		50,00		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...					
ACÉTOCHLORE	<0,02 µg/L		2,00		
ALACHLORE	<0,02 µg/L		2,00		
DIMÉTHÉNAMIDE	<0,02 µg/L		2,00		
ISOXABEN	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTAZACHLORE	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTOLACHLORE	<0,02 µg/L		2,00		
NAPROPAMIDE	<0,02 µg/L		2,00		
ORYZALIN	<0,05 µg/L		2,00		
PROPACHLORE	<0,02 µg/L		2,00		
PROPYZAMIDE	<0,02 µg/L		2,00		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE

9731

Type de l'analyse : 1SOLI

Code SISE de l'analyse : 00054694

Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...					
TÉBUTAM	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES ARYLOXYACIDES					
2,4-MCPA	<0,02 µg/L		2,00		
2,4-MCPB	<0,05 µg/L		2,00		
DICHLORPROP	<0,02 µg/L		2,00		
DICLOFOP MÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
FLUAZIFOP BUTYL	<0,02 µg/L		2,00		
HALOXYFOP ÉTHOXYÉTHYL	<0,02 µg/L		2,00		
MÉCOPROP	<0,02 µg/L		2,00		
TRICLOPYR	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES CARBAMATES					
ALDICARBE	<0,02 µg/L		2,00		
CARBÉTAMIDE	<0,02 µg/L		2,00		
CHLORPROPHAME	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTHOMYL	<0,02 µg/L		2,00		
MOLINATE	<0,02 µg/L		2,00		
PHENMÉDIPHAME	<0,02 µg/L		2,00		
PROPOXUR	<0,02 µg/L		2,00		
PROSULFOCARBE	<0,02 µg/L		2,00		
THIODICARBE	<0,05 µg/L		2,00		
TRIALATE	<0,005 µg/L		2,00		
PESTICIDES DIVERS					
2,6 DICHLOROBENZAMIDE	<0,02 µg/L		2,00		
ABAMECTIN	<0,1 µg/L		2,00		
ACLONIFEN	<0,05 µg/L		2,00		
BENFLURALINE	<0,005 µg/L		2,00		
BENTAZONE	<0,02 µg/L		2,00		
BIFENOX	<0,05 µg/L		2,00		
BROMACIL	<0,02 µg/L		2,00		
CHLORIDAZONE	<0,02 µg/L		2,00		
CYPRODINIL	<0,02 µg/L		2,00		
DICHLOBÉNIL	<0,05 µg/L		2,00		
DICHLOROPROPANE-1,2	<0,1 µg/L		2,00		
DICHLOROPROPANE-1,3	<0,1 µg/L		2,00		
DICOFOL	<0,01 µg/L		2,00		
DIFLUFÉNICANIL	<0,02 µg/L		2,00		
DIMÉFURON	<0,05 µg/L		2,00		
DINOCAP	<0,05 µg/L		2,00		
ETHOFUMÉSATE	<0,1 µg/L		2,00		
FIPRONIL	<0,1 µg/L		2,00		
FLURTAMONE	<0,05 µg/L		2,00		
FOLPEL	<0,02 µg/L		2,00		
GLUFOSINATE	<0,02 µg/L		2,00		
GLYPHOSATE	<0,02 µg/L		2,00		
HEXACHLOROÉTHANE	<0,2 µg/L		2,00		
HEXYTHIAZOX	<0,02 µg/L		2,00		
IMAZALILE	<0,02 µg/L		2,00		
IMIDACLOPRIDE	<0,02 µg/L		2,00		
IPRODIONE	<0,1 µg/L		2,00		
LENACILE	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTALAXYLE	<0,02 µg/L		2,00		

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PESTICIDES DIVERS					
MÉTOSULAM	<0,02 µg/L		2,00		
OXADIXYL	<0,02 µg/L		2,00		
PARAQUAT	<0,1 µg/L		2,00		
PENCYCURON	<0,02 µg/L		2,00		
PICLORAME	<0,05 µg/L		2,00		
PROCYMIDONE	<0,1 µg/L		2,00		
PROPANIL	<0,02 µg/L		2,00		
PYRIDATE	<0,05 µg/L		2,00		
PYRIMÉTHANIL	<0,02 µg/L		2,00		
TÉTRACONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
THIABENDAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
VINCHLOZOLINE	<0,05 µg/L		2,00		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS					
IMAZAMÉTHABENZ	<0,02 µg/L		2,00		
IOXYNIL	<0,02 µg/L		2,00		
PENTACHLOROPHÉNOL	<0,05 µg/L		2,00		
PESTICIDES ORGANOCHLORES					
ALDRINE	<0,005 µg/L		2,00		
CHLORDANE ALPHA	<0,005 µg/L		2,00		
CHLORDANE GAMMA	<0,005 µg/L		2,00		
CHLORDÉCONE	<0,1 µg/L		2,00		
DIELDRINE	<0,005 µg/L		2,00		
ENDOSULFAN ALPHA	<0,005 µg/L		2,00		
ENDOSULFAN BÉTA	<0,005 µg/L		2,00		
ENDRINE	<0,005 µg/L		2,00		
HCH ALPHA	<0,005 µg/L		2,00		
HCH BÉTA	<0,005 µg/L		2,00		
HCH DELTA	<0,005 µg/L		2,00		
HCH GAMMA (LINDANE)	<0,005 µg/L		2,00		
HEPTACHLORE	<0,005 µg/L		2,00		
HEPTACHLORE ÉPOXYDE	<0,01 µg/L		2,00		
HEXACHLOROENZÈNE	<0,005 µg/L		2,00		
ISODRINE	<0,05 µg/L		2,00		
MÉTHOXYCHLORE	<0,05 µg/L		2,00		
OXADIAZON	<0,05 µg/L		2,00		
QUINTOZÈNE	<0,05 µg/L		2,00		
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES					
CHLORFENVINPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
CHLORPYRIPHOS ÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
CHLORPYRIPHOS MÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
ETHION	<0,05 µg/L		2,00		
FONOFOS	<0,05 µg/L		2,00		
IODOFENPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
MALATHION	<0,05 µg/L		2,00		
MÉVINPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
MONOCROTOPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
PARATHION ÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
PARATHION MÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
PHOSALONE	<0,05 µg/L		2,00		
PHOSMET	<0,05 µg/L		2,00		
PHOSPHAMIDON	<0,02 µg/L		2,00		

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE 9731
 Type de l'analyse : 1SOLI Code SISE de l'analyse : 00054694

Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES					
PHOXIME	<0,05 µg/L		2,00		
PROPARGITE	<0,05 µg/L		2,00		
PROPÉTAMPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
PYRIMIPHOS ÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
PYRIMIPHOS MÉTHYL	<0,05 µg/L		2,00		
QUINALPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
SULFOTEPP	<0,05 µg/L		2,00		
TERBUPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
TÉTRACHLORVINPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
THIOMÉTON	<0,05 µg/L		2,00		
TRIAZOPHOS	<0,05 µg/L		2,00		
PESTICIDES PYRETHROIDES					
BIFENTHRINE	<0,05 µg/L		2,00		
DELTAMÉTHRINE	<0,05 µg/L		2,00		
LAMBDA CYHALOTHRINE	<0,05 µg/L		2,00		
PERMÉTHRINE	<0,05 µg/L		2,00		
PESTICIDES STROBILURINES					
AZOXYSTROBINE	<0,02 µg/L		2,00		
KRESOXIM-MÉTHYLE	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES SULFONYLUREES					
FLAZASULFURON	<0,02 µg/L		2,00		
METSULFURON MÉTHYL	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES TRIAZINES					
ATRAZINE	<0,01 µg/L		2,00		
DESMÉTRYNE	<0,02 µg/L		2,00		
HEXAZINONE	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTAMITRONE	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTRIBUZINE	<0,02 µg/L		2,00		
PROMÉTHRINE	<0,02 µg/L		2,00		
PROPAZINE	<0,02 µg/L		2,00		
SÉBUTHYLAZINE	<0,05 µg/L		2,00		
SECBUMÉTON	<0,02 µg/L		2,00		
SIMAZINE	<0,02 µg/L		2,00		
TERBUMÉTON	<0,02 µg/L		2,00		
TERBUTHYLAZIN	<0,02 µg/L		2,00		
TERBUTRYNE	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES TRIAZOLES					
CYPROCONAZOL	<0,02 µg/L		2,00		
DIFÉNOCONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
EPOXYCONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
FLUDIOXONIL	<0,02 µg/L		2,00		
FLUSILAZOL	<0,02 µg/L		2,00		
FLUTRIAFOL	<0,02 µg/L		2,00		
HEXACONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
PENCONAZOLE	<0,05 µg/L		2,00		
PROPICONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
TÉBUCONAZOLE	<0,02 µg/L		2,00		
TRIADIMENOL	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES TRICETONES					
SULCOTRIONE	<0,02 µg/L		2,00		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES					

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DE L'INSTITUT PASTEUR DE GUYANE, CAYENNE

9731

Type de l'analyse : 1SOLI

Code SISE de l'analyse : 00054694

Référence laboratoire :

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES					
CHLORTOLURON	<0,02 µg/L		2,00		
DIFLUBENZURON	<0,05 µg/L		2,00		
ETHIDIMURON	<0,05 µg/L		2,00		
FÉNURON	<0,05 µg/L		2,00		
FLUFÉNOXURON	<0,02 µg/L		2,00		
ISOPROTURON	<0,02 µg/L		2,00		
LINURON	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTABENZTHIAZURON	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTOBROMURON	<0,02 µg/L		2,00		
MÉTOXURON	<0,02 µg/L		2,00		
MONOLINURON	<0,05 µg/L		2,00		
MONURON	<0,02 µg/L		2,00		
NÉBURON	<0,02 µg/L		2,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00053178)

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/Le Directeur de l'ARS

Périmètres de protection rapprochée des forages F3 et F4

